

Registre in-folio de 236 feuillets ; papier vergé ; filigrane ; ovale renfermant un arbre couronné accosté des initiales M G. Reliure peau chamoisée verte.

1661 (24 juin). — 1663 (23 juin). — Fol. 1. Sit nomen Domini benedictum. — Fol. 2. Procuration générale des citoyens. — Fol. 3. Election des vingt-huit : « Saint-Quentin : mre Bon-Anathoile Monnier, sr de Noironte, mre Claude-Antoine Buson, sr d'Auxon, Symon Perrin, Claude Oudot. — Saint-Pierre : mre Thomas Guarinet, Jean Libry, Jean Jurain, Jean Bourrelier. — Champmars : mre Pierre Matthieu d'Auxiron, Luc Morel, Jacques Marchand, Jacques Maigrot. — Le Bourg : Toussaint Jolyot, Claude Nicolas, Jean-Claude Perrenot, Antoine-François Noël. — Battant : Nicolas Courvoisier, Antoine Bernard, Pierre Vauderet, Estienne Virevaux. — Charmont : mre Jean-Baptiste Buson, Louys-Baptiste Mareschal, Antoine Morel, Syméon Pillot. — Arennes : François Dolan, François Chevalier, Alexandre Lagrandfemme, Laurent Coichot. » — Election de Bon-Anathoile Monnier comme président des vingt-huit (24 juin). — Fol. 4. Election des gouverneurs : « Saint-Quentin : Hugues Belin, mre Claude-François du Chasne. — Saint-Pierre : mre Denys Poutier, chevalier, sr de Sone, mre Pierre-François Henry. — Champmars : mre Jean-François Dorival, mre Estienne Mareschal. — Le Bourg : mre Jean-Claude Pétremand, mre Marc-Antoine Flusin. — Battant : mre Jean-Baptiste Mareschal, mre Jean-Baptiste Buson. — Charmont : mre Jean-Baptiste Varin, sr de Noydan, mre Jean-Claude Cabet. — Arennes : mre Jean-Antoine Boisot, Luc Morel ». — Fol. 4 v°. Lettres du secrétaire d'Etat Tinseau, député de la cité en Flandre (1er juillet). — Visite et présent au baron de Savoyeux de passage dans la cité (2 juillet). — Fol. 6. Retour d'Espagne de Belin (9 juillet). — Fol. 6 v°. Rapport de Belin : il est revenu précipitamment, malgré les chaleurs excessives, pour faire connaître que le Roi d'Espagne était sur le point de donner à l'affaire de l'échange une solution toute contraire aux intérêts de la cité, sur les avis du marquis de Carracène, gouverneur des Pays-Bas et du Conseil des Flandres. Il présente une lettre de son collègue Henry qui déclare s'en rapporter au rapport qu'il fera (12 juillet). — Fol. 10. Visite et présent de confitures à la marquise d'Yennes, son mari le gouverneur « étant dans de bons sentiments pour la cité » (28 juillet). — Fol. 11 v°. Expulsion de la cité d'une sorcière de Thise détenue depuis deux ans à la demande de l'inquisiteur, par emprunt de territoire, dans la tour du port de Rivotte (5 août). — Fol. 14. Recommandation adressée au Chapitre pour la charge de haut doyen, en faveur du baron de Soye, abbé de Bellevaux, archidiacre du Chapitre (22 août). — Fol. 15. Election du baron de Soye comme haut doyen : le canon est tiré en son honneur et la cité lui fait présent de six grands brocs de vin. — Fixation du prix du blé des greniers à 4 francs l'émine (25 août). — Fol. 15v°. Visite et vin d'honneur à M. de Saint-Mauris, ami du comte de Fuensaldagne qui va gouverner les Pays-Bas, qui s'est montré fort attaché aux intérêts de la cité dans l'affaire de l'échange (28 août). — Fol. 16. Remontrances adressées à l'archevêque qui est disposé à décréter des peines contre les chanoines qui ont vaqué à l'élection du haut doyen ; la plupart des chanoines sont citoyens et des plus anciennes familles. Des mesures contre eux, en ce temps de foi, provoqueraient beaucoup de bruit et de scandales dans la cité. L'archevêque répond « en termes vagues et indéterminés » (29 août). — Fol. 16 v°. Les gouverneurs renonçant à leurs honoraires dans l'intérêt des finances de la cité, les vingt-huit sont contraints de rembourser 1.400 francs dont ils s'étaient saisis (31 août). — Fol. 18. Décision portant que, dans toutes les rues larges de moins de 2 toises et demie, chaque particulier paiera le pavé devant sa maison ; dans les rues plus larges, la ville paiera 3 pieds de pavé (8 septembre). — Fol. 18. Remise des papiers d'Etat du baron de Scey au procureur général du Parlement, sur l'ordre du marquis de Carracène (9 septembre). — Fol. 20 v°. Fixation du ban des vendanges au 25 septembre. — Fol. 21. Avis d'une lettre écrite par l'archevêque au Roi dans laquelle celui-ci avait parlé de l'affaire de l'échange d'une manière contraire aux intérêts de la cité (19 septembre). — Fol. 23. Communication de la lettre de l'archevêque ; on y relève plusieurs points contraires aux droits et intérêts de la cité (8 octobre). — Fol. 25 v°. Excuses présentées par l'archevêque qui est prêt à donner les satisfactions demandées (14 octobre). — Fol. 26. Protestation du Chapitre affirmant qu'il n'a pas eu connaissance de la lettre de l'archevêque et demandant aux gouverneurs leur protection, car on s'efforce « de les diviser et détruire tout le lustre et l'avantage de leur corps » (15 octobre). — Fol. 28. L'archevêque écrira au Roi d'Espagne une nouvelle lettre pour effacer toute mauvaise impression de la première (22 octobre). — Fol. 29 v°. Réunion des quatre compagnies. La cité n'est pas satisfaite des retards de l'archevêque à apporter des rectifications à sa lettre. Autorisation donnée au député en Espagne Henry de promettre une somme en cas de transport effectif du Parlement dans la cité (26 octobre). — Fol. 31 v°. Décision portant que les officiers de l'archevêque ne pourront désormais s'occuper des affaires dans lesquelles les intérêts réciproques de l'archevêque et de la cité seront en cause, et seront remplacés comme notables (28 octobre). — Fol. 34 v°. Déclaration de l'archevêque conforme à la demande qui lui a été adressée par la cité ; le texte de la première lettre au Roi y est joint. On enverra copie de ces deux documents au député Henry à Madrid pour en faire usage, en cas de besoin (10 novembre). — Fol. 36 v°. Taxe des vins, les hauts coteaux à 36 florins, les bas à 35 florins le muid (11 novembre). — Fol. 41 v°. Admission de Saint-Pierre, citoyen, au nombre des maîtres orfèvres (2 décembre). — Fol. 49 v°. Mort subite du contrôleur Henry Buson ; son éloge (1er janvier 1662). — Fol. 50 v°. Election de Pierre-Antoine Buson, docteur en médecine, comme contrôleur de la cité : en raison des nécessités publiques, il a donné 200 pistoles pour l'emporter sur son concurrent, Laurent Privey, qui avait réuni un nombre égal de voix. — Nouvelle de la naissance de l'Infante. Te Deum aux Cordeliers et salves d'artillerie (4

janvier). — Fol. 52. Requête du trésorier de la cité affirmant que d'après les prérogatives de sa charge, il doit avoir la préséance sur le contrôleur. Il a cédé la préséance au contrôleur Buson comme ancien gouverneur et noble, et la cédera également pour les mêmes raisons au nouveau contrôleur, mais demande qu'il lui soit donné acte de non préjudice, ce qui lui est accordé (10 janvier). — Fol. 55. Lettre du député en Espagne Henry demandant une nouvelle procuration, l'ancienne portant le nom de Belin avec le sien ; il est fait droit à sa requête (23-24 janvier). — Fol. 58. Nomination de Jean-Antoine Boisot, co-gouverneur, comme lieutenant du bailliage de Baume ; Il prend congé de ses collègues (3 février). — Fol. 60. Dénonciation par l'avocat fiscal d'un livre, découvert dans la boutique d'un libraire de la cité, contenant les arrêts du Parlement de Dole et notamment celui concernant l'annotation des biens du gouverneur sans l'arrêt levant cette mesure. Défense au libraire de vendre ce livre et lettre au député en Flandre Tinseau pour qu'il en fasse plainte au gouverneur des Pays-Bas (18 février). — Fol. 62. Nomination de Nicolas Courvoisier comme chirurgien de la cité, en remplacement d'Alexandre Lagrandfemme, décédé (24 février). — Fol. 66. Déclaration de l'archevêque au sujet de la charge de régalie donnée au sr Flusin (9 mars). — Fol. 66 v°. Décès de l'archevêque J.-J. Fauche de Dompren (11 mars). — Fol. 67. Apposition des sceaux de la cité sur la maison de l'archevêque, en remplacement de ceux du Chapitre qui y avaient été apposés, et qui sont arrachés : on laisse seulement les sceaux du chambrier du défunt archevêque à la chambre où sont les papiers de l'archevêché. — Fol. 67. Obsèques de l'archevêque ; les gouverneurs y assistent immédiatement derrière les parents du défunt (12 mars). — Fol. 69. Le siège archiépiscopal étant vacant, désignation par les gouverneurs d'un juge de régalie, d'un lieutenant, d'un greffier et d'un procureur. Nomination de Jean-Baptiste Mareschal comme juge, de Nicolas d'Orival comme lieutenant (19 mars). — Fol. 70 v°. Recommandation adressée au Chapitre, qui va élire un archevêque, en faveur de M. de Grammont (25 mars). — Fol. 71. Protestation du Chapitre au sujet de l'apposition des sceaux de la cité sur la maison de l'archevêque (25 mars). — Fol. 72 v°. Réplique des gouverneurs justifiant cette mesure par les précédents (29 mars). — Fol. 72 v°. Ordre de tirer les pièces de mortier de la tour de la porte d'Arènes en l'honneur de la femme du contrôleur Buson qui arrive dans la cité (31 mars). — Fol. 74 v°. Commis envoyés à Gray pour complimenter le marquis d'Yennes, gouverneur de la province (15 mars). — Fol. 75 v°. Serment prêté comme avocat par Jean-Baptiste Borrey, docteur ès droits (21 avril). — Fol. 77. Présentation par Etienne Mareschal des lettres de noblesse qu'il a obtenues du Roi d'Espagne : elles sont enregistrées (26 avril). — Fol. 80. Réunion des quatre compagnies. Rappel de Tinseau, commis en Flandre, l'affaire de l'échange devant se régler en Espagne. Procuration donnée au député en Espagne Henry pour prêter le serment de fidélité au Roi (4 mai). — Fol. 83. Annonce de l'arrivée du marquis d'Yennes dans la cité : on ira à sa rencontre jusqu'aux limites du territoire avec cavalerie et infanterie. On lui fera présent de 12 grands brocs de vin d'honneur (15 mai). — Fol. 84 v°. Fêtes organisées en l'honneur du marquis d'Yennes. Le lendemain de son arrivée, on donnera un combat naval sur le Doubs ; des feux d'artifices seront tirés (19 mai). — Fol. 86. Arrivée du marquis d'Yennes ; le combat naval est remis au lendemain à cause du vent (22 mai). — Fol. 86. Combat naval sur le Doubs : deux brigantins turcs et une galiote maltaise y prennent part contre un château bâti au milieu de la rivière. Après le souper, le château apparaît tout en feu, des milliers de fusées éclatent de tous côtés ; Turcs et Malais ayant couvert leurs bâtiments de lanternes viennent décharger de la mousqueterie sur le château (23 mai). — Fol. 91. Lettres du député Henry réclamant des procurations pour prêter serment. L'Assemblée des quatre compagnies ajourne l'envoi de ces procurations, ne voulant pas s'engager par un serment de fidélité avant que les droits et priviléges de la cité ne soient sauvagardés (6 juin). — Fol. 94. Décision portant qu'aucun officier de l'archevêque ne pourra faire partie du corps des gouverneurs et des vingt-huit (20 juin). — Fol. 97. Election des vingt-huit : « Saint-Quentin : mre Bon-Anathoile Monnier, sr de Noironte, mre Claude-François Buson, sr d'Auxon, Jean Grevillot, Claude Oudot. — Saint-Pierre : mre Thomas Garinet, Ogier Bichet, Jean Jurain, Jean Bourrelier. — Champmars : mre Jean-Frédéric Fyard, mre Pierre-Mathieu d'Auxiron, Jacques Marchand, Jacques Maigrot. — Le Bourg : Charles Ligier, Jean-Claude Perrenot, Antoine-François Noël, Alexandre Clerc. — Bapta : Nicolas Courvoisier, Estienne Virevaux, Pierre Vauderet, Nicolas Bernard. — Charmont : mre Louys Beau, Louys-Baptiste Mareschal, Syméon Pillot, Jean-Baptiste Cabet. — Areines : François Chevalier, François Dolan, Guillaume Curie, Jean Perrenot. » — Fol. 97 v°. Election de Bon-Anatboile Monnier comme président des vingt-huit (24 juin). — Fol. 99. Election des gouverneurs : « Saint-Quentin : Hugues Belin, mre Philippe-Eugène Chifflet. — Saint-Pierre : mre Louys Poutier, chevalier, sr de Sone, mre Pierre-François Henry. — Champmars : mre Jean-François d'Orival, mre Estienne Mareschal. — Le Bourg : m're Jean-Claude Pétremand, mre Marc-Antoine Flusin. — Bapta : mre Jean-Baptiste Mareschal, mre Jean-Baptiste Buson. — Charmont : mre Jean-Baptiste Varin, sr de Noydan, Jean-Claude Cabet. — Areines : Luc Morel, mre Edouard Bouvet » (6 juillet). — Fol. 100. Refus des gouverneurs élus de jurer les articles présentés par les vingt-huit. Ceux-ci refusent de les installer (10 juillet). — Fol. 101-101 v°. Réunion des gouverneurs au domicile de l'un d'eux : protestation des vingt-huit ; on arrive à un accord (14-19 juillet). — Fol. 102. Installation des gouverneurs (21 juillet). — Fol. 104. Nouveau refus des quatre compagnies de donner une procuration au député en Espagne Henry (29 juillet). — Fol. 104 v°. Réception de Claude Jeune comme maître potier d'étain (1er août). — Fol. 108. Protestation du Chapitre contre la vente ordonnée par les gouverneurs de quelques meubles restant de l'hoirie de l'archevêque de Gorrevod, marquis de Marnay (22 août). — Fol. 109. Requête de l'écuyer de Ceccati proposant de venir s'établir à Besançon. On lui offre pour son

logement la tour de Montmartin ou quelque autre maison convenable, et une pension annuelle de 400 francs (26 août). — Fol. 113. Réunion des quatre compagnies. Lettres du député Henry faisant savoir que le Roi d'Espagne ne paraît pas disposé à accorder le transfert du Parlement. Il dit que les ministres étaient persuadés que le peuple de la cité était prêt à se soumettre sans condition, mais qu'il en était empêché par ses magistrats. On décide de rappeler Henry et de convoquer l'assemblée du peuple le dimanche 17 septembre (13 septembre). — Fol. 114. Assemblée du peuple convoquée au son de la cloche. Eloquent discours du président Belin relatant toutes les négociations relatives à l'échange. Il semble que les ministres veulent soumettre sans condition la cité au Conseil des Flandres et aux membres du Parlement de Dole « ses ennemis invétérés », pour détruire ses priviléges et ses anciennes libertés. L'assemblée conclut « qu'il fallait plus tost tous périr que de manquer de quoy que ce soit de maintenir les droits de la cité » et qu'il fallait réclamer énergiquement le transfert du Parlement. Le président ayant alors demandé s'il en était dans l'assemblée d'avis contraire, « tout le peuple a crié encore une fois qu'il vouloit plus tost périr que de relâcher aucun des droits et libertés de la cité » (17 septembre). — Fol. 116. Avis donné par le marquis d'Yennes du passage prochain du marquis de la Fuente qui se rend à la diète de Ratisbonne. Si la cité veut le loger et le défrayer, il met à sa disposition le Palais Granvelle (23 septembre).

Fol. 119. Rappel du secrétaire d'Etat Tinseau, député en Flandre (7 octobre). — Fol. 121 v°. Patentes de chevalier obtenues de l'Empereur par Jean-Baptiste Varin, sr de Noidans, co-gouverneur (17 octobre). — Fol. 126. Remontrances au supérieur des Oratoriens, ceux-ci n'ayant pas continué le cours de théologie auquel ils sont astreints par le traité relatif au collège : on menace d'arrêter les revenus affectés à ce cours (7 novembre).

Fol. 127. Réponse du supérieur de l'Oratoire ; il demande au Général d'envoyer une personne capable d'enseigner la théologie, et, en attendant, fera lui-même le cours (10 novembre). — Fol. 127 v°. Taxe des vins, les hauts coteaux à 53 florins, les bas à 52 florins (11 novembre). — Fol. 128 v°-129. Arrivée du comte de Peting, ambassadeur de l'Empire près du Roi d'Espagne. Salves d'artillerie ; visite et présents. On lui montre le Saint-Suaire (15-16 novembre). — Fol. 129 v°. Conférence avec l'ambassadeur. Il conseille aux gouverneurs d'écrire à l'Empereur pour qu'il lui prescrive de parler au Roi de l'affaire du transfert du Parlement à Besançon, qui lui semble légitime. Il pourra alors s'y employer (17 novembre). — Fol. 132 v°. Requête du marquis d'Yennes, au nom du roi d'Espagne, réclamant des informations contre le chanoine Marlet de ce qu'il a fait enlever insolemment de dessus la grosse cloche de Saint-Etienne les effigies de Leurs Majestés Impériale et Royale, et pour « d'autres déportemens de sa vie contre le service de Leurs Majestés et de la justice ». Il y est fait droit (1er décembre). — Fol. 133 v° Retour du secrétaire d'état Tinseau (5 décembre). — Fol. 136. Lettres du député en Espagne Henry demandant s'il peut donner quelque somme d'argent aux ministres au cas où le transfert du Parlement serait décidé. — Il ne le pourra qu'en ce cas (16 décembre). — Fol. 136 v°. Rapport fait par Tinseau sur sa mission ; le président lui adresse les remerciements de la cité (17 décembre).

Fol. 137 v°. Acte donné à M. Belin de ce que, dans sa harangue à l'assemblée du peuple le 17 septembre, il n'a prononcé aucune parole manquant au respect dû au Roi d'Espagne, comme on l'a prétendu à Dole. Avis d'après lequel « une personne de condition et de grand crédit » déploie en cour d'Empire un grand zèle en faveur de la cité. On décide de lui écrire (21 décembre). — Fol. 142 v°. Il s'agissait de M. de Lisola. Choix du sieur Michel comme correspondant en Flandre (31 décembre). — Fol. 146 v°. Mandement de garde accordé au chanoine Alix, abbé de Saint-Paul, pour son canonat et sa prébende (10 janvier 1663). — Fol. 149. Destitution de Jean-Claude Cabet, co-gouverneur, comme alphère ou porte-enseigne de la bannière de Charmont. — Fol. 149 v°. Aucun manège n'existant à la Tour de Montmartin, et en attendant qu'on puisse en construire un, la cité tâchera d'avoir en amodiation pour deux ans la maison du marquis de Meximieux, rue de « Lalue », pour 300 fr. Le secrétaire ira à Scey-sur-Saône voir le marquis à cet effet (18 janvier). — Fol. 150 v°. Réponse favorable du marquis de Meximieux qui ne demande même pas de loyer ; on lui donnera cependant 300 francs par an. Sa maison sera exemptée pendant deux ans de toute barre ou saisie possibles, de même que celle qu'il possède « au mont Sainte-Marie » de la cité (22 janvier). — Etablissement à Besançon de la Confrérie de Saint-Georges. La cité accordera à ses membres exemption de toute saisie pendant les 15 jours de la période capitulaire. L'acte est conclu par M. de Cubry, bâtonnier pour l'année. Le bâtonnier sera exempt durant toute l'année, et en outre pendant deux mois après l'expiration de ses fonctions (23 janvier). — Fol. 152. Bref du pape en date du 15 janvier, pourvoyant M. de Grammont de l'archevêché de Besançon (29 janvier). — Fol. 155 v°. Plaintes du Chapitre contre le chanoine Alix, abbé de Saint-Paul, qui, invoquant le mandement de garde de la cité, prétend, bien qu'excommunié, occuper sa stalle capitulaire. On lui envoie demander de s'abstenir pour éviter tout scandale (13 février). — Fol. 157 v°. Achat fait à Henry d'Amidey de deux pièces de canon en cuivre, l'une portant deux canards et un muffle au derrière, l'autre portant trois javelots pour armes. On donne en paiement le métal de deux pièces crevées (20 février). — Fol. 159. L'archevêque venant d'être pourvu du haut doyenné par le pape, on ne le complimentera pas, car la cité est engagée par les compliments adressés au mois d'août 1661 à M. de Soye, abbé de Bellevaux, élu du Chapitre (27 février). — Fol. 160-160 v°. Proposition d'édit contre les revendeurs et « dardanaires » qui achètent en gros. Les marchandises « de gueule » avant qu'elles n'aient été mises en vente publique. Cette proposition est rejetée par les vingt-huit (3-6 mars). — Fol. 162 v°. Arrivée dans la cité du comte de Lillebonne et du prince de Vaudémont ; visite et vin d'honneur (24 mars). — Fol. 163 v°. Réunion des quatre compagnies. Communication d'une lettre « importante » du baron de Lisola. Décision d'envoyer à la Cour de

l'Empereur et à la diète de Ratisbonne un député pour défendre les intérêts de la cité d'accord avec Lisola. Le secrétaire d'Etat Tinseau est choisi à cet effet (26 mars). — Fol. 165. Désignation de Charles Bouvet, docteur ès droits pour remplacer comme secrétaire d'état, pendant son absence, son beau-frère Tinseau (31 mars). — Fol. 165 v°. Requête de l'écuyer de Ceccaldi demandant le déplacement de pierres ou « bouchots » existant sur le nnur des Visitandines, mitoyen de son manège, dangereux pour les exercices des chevaux (2 avril). — Fol. 166 v°. Réunion des quatre compagnies. Il y est décidé que Tinseau ira d'abord à la Cour, puis de là à la Diète. Il y demandera justice, réclamant l'annulation de l'échange au cas où les conditions de la cité, concernant notamment le transfert du Parlement, ne seraient pas acceptées (3 avril) — Fol. 167 v°. Négociations aux Pays-Bas pour obtenir exemption du rehaussement du sel. L'agent de la cité en Flandre, Michel, est autorisé à promettre aux ministres ou officiers 200 pistoles pour obtenir cette exemption, mais la somme ne sera payée que quand l'immunité sera accordée (7 avril). — Fol. 169. Création d'un office de chasse-coquin pour expulser de la cité les pauvres et mendiants étrangers ; il aura 50 francs de gages annuels et un manteau rouge avec les armes de la cité. Jean Archeret est pourvu de cet office (11 avril). — Fol. 170. Texte des instructions remises au député Tinseau. Il devra, auprès de l'Empereur et de la Diète, arguer de nullité un échange qui a été fait sans consulter la cité, échange qui ne pourrait être accepté que si un dédommagement notable est accordé, à savoir au moins le transfert du Parlement à Besançon. Tinseau recevra deux ducats par jour, plus ses frais de port de lettres et son voyage en poste (13 avril). — Fol. 172 v°. Départ de Tinseau pour l'Allemagne (16 avril). — Fol. 174. Nomination du co-gouverneur Estienne Mareschal comme capitaine de la bannière de Chamars en remplacement de Despoutot, décédé (23 avril). — Fol. 175 v°. Nomination de Claude Cabet, co-gouverneur, comme enseigne de Charmont (2 mai). — Fol. 179. Nomination de Hugues Belin, co-gouverneur, comme enseigne de Saint-Quentin (21 mai). — Fol. 180 v°. Nomination de M. de Verres comme capitaine de la bannière Saint-Pierre en remplacement de son père Denys Poutier, sr de Sône, qui s'est démis de sa charge : on reconnaît les services du père, co-gouverneur depuis 44 ans (28 mai). — Fol. 182 v°. Retour d'Espagne de M. Henry. Il dit avoir apporté des ordres du roi d'Espagne au marquis d'Yenne pourachever l'exécution de l'échange et recevoir le serment de la cité. Le marquis d'Yenne a remis ses pouvoirs au président de la semaine. Convocation des quatre compagnies (5 juin). — Fol. 183 v°. Réunion des quatre compagnies. On décide de donner audience au marquis d'Yenne le vendredi 8 juin ; il occupera la première place après le président. Rapport présenté par Henry. Il assure l'assemblée que l'intention du Roi et de ses ministres était de conserver tous les droits de la cité, qui dépendrait uniquement du Roi et de son Conseil suprême (6 juin). — Fol. 184. Présent de 12 grands brocs de vin et de sacs d'avoine au marquis d'Yenne (7 juin). — Fol. 185. Audience donnée au marquis d'Yenne, qui vient, accompagné de M. de Mandre, capitaine lieutenant de la garnison, et du juge. Il déclare que le Roi entend conserver tous les priviléges et droits de la cité et des citoyens et qu'il est muni des pouvoirs suffisants pour recevoir le serment. L'assemblée demande quelques jours de délai pour prendre une résolution (8 juin). — Fol. 186. Réunion des quatre compagnies. L'assemblée présente des conditions écrites au marquis d'Yenne. La cité entrera avec joie sous la domination du Roi d'Espagne, à condition que celui-ci lui conservera tous ses droits et priviléges, qu'elle sera indépendante de tous les conseils et ministres des Pays-Bas et aussi de tous les tribunaux, conseils et ministres du comté de Bourgogne. Le marquis d'Yenne enverra cette déclaration au Roi « afin qu'il mette les ordres nécessaires à la satisfaction des compagnies. » (12 juin). — Fol. 188. Réception comme citoyen à titre gratuit de Jean Bouverot, docteur ès droits, bourgeois d'Arlay, en considération des services qu'il rend au comté de Saint-Amour (19 juin). — Fol. 189. Réception gratuite comme citoyen de l'écuyer de Ceccati, en raison de l'établissement de son Académie (22 juin).